

Présentation du budget primitif 2025

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales, modifié par l'article 107 de la n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite Loi NOTRe, prévoit qu'une « *présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif (...) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

Cette note répond à cette obligation pour la commune et sera publiée sur son site internet.

* * *

*

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires de sincérité, d'annualité, d'unicité, de spécialité et d'équilibre. À noter que la commune déroge au principe de l'annualité budgétaire avec l'utilisation, en section d'investissement, de la méthode comptable dite des AP/CP « autorisations de programme et crédits de paiement » encadrée par le code général des collectivités territoriales (articles L. 1612-1 et L. 2311-3) et le code des juridictions financières (article L. 263-8).

La structure du budget primitif comporte 2 sections distinctes : la section de fonctionnement et la section d'investissement, chacune équilibrée en dépenses et en recettes.

La section de fonctionnement regroupe :

1 – toutes les dépenses nécessaires à l'activité « quotidienne » de la commune :

- les charges à caractère général (contrats de prestation de service, fluides, énergie, maintenance, assurances, frais de télécommunication, locations, frais d'entretien des locaux et bâtiments, achats de petits matériels et fournitures, frais de transports, l'entretien et la réparation du patrimoine bâti de la commune...) ;
- les charges de personnel ;
- les charges financières liées à la dette (essentiellement les intérêts des emprunts) ;
- l'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement) ;
- les dotations aux amortissements, aux provisions.

2 – toutes les recettes que la commune peut percevoir et qui permettent le financement des dépenses de fonctionnement :

- les remboursements, en cas d'arrêt maladie des agents communaux, de l'assureur de la commune et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ;
- l'ensemble des services facturés aux Tabernaciennes et Tabernaciens aussi bien, notamment, pour la culture (théâtre Madeleine-Renaud, médiathèque Les Temps-Modernes, conservatoire Jacqueline-Robin), la petite enfance

(crèches et multi-accueil) ou encore pour le service des sports et le service périscolaire (accueils de loisirs des matins et des soirs, des mercredis et des vacances scolaires) ;

- les impôts directs locaux des ménages (taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti), la fiscalité reversée par la communauté d'agglomération Val Parisis (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire), ainsi que diverses taxes (notamment, la taxe de séjour, la taxe sur la consommation finale d'électricité, la taxe sur les pylônes électriques, les droits de places des marchés forains) ;
- les dotations, et compensations de perte de fiscalité, versées par l'État, les participations de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), pour l'enfance et la jeunesse, le Fonds de Compensation sur la Taxe à la Valeur Ajoutée (FCTVA) sur les dépenses de fonctionnement, l'attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle, notamment ;
- les « autres produits de gestion courante » regroupant l'ensemble des revenus des locations effectuées au profit de la commune (par exemple : logements, cabinets médicaux du pôle médical pluridisciplinaire Madeleine-Brès, le commissariat de police...).

La section d'investissement retrace les opérations patrimoniales et comporte :

1 – en dépenses : construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, acquisitions de matériels durables, véhicules, aménagement de voiries, les travaux issus de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), le remboursement du capital de la dette, les travaux réalisés en régie... ;

2 – en recettes : le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), la taxe d'aménagement, les emprunts nouveaux, les subventions reçues, l'autofinancement issu de la section de fonctionnement, les dotations aux amortissements.

*

* *

Le budget primitif 2025 a été construit sur les bases du « rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2025 » présenté, et débattu, le 11 décembre 2024, à savoir :

- ✓ **la stabilité des taux de fiscalité communale afin de ne pas alourdir la pression fiscale sur les Tabernaciennes et Tabernaciens ;**
- ✓ les crédits alloués aux dépenses de fonctionnements ont fait l'objet d'une revue en détail permettant de faire face à l'inflation ;
- ✓ la maîtrise du niveau d'endettement ;
- ✓ le maintien des subventions aux associations ;
- ✓ la hausse des charges de personnel en tenant compte de la variation du GVT¹ et de l'augmentation du point d'indice de rémunération de la fonction publique ;
- ✓ la poursuite de la mise en œuvre des investissements prévus pour ce mandat, avec la recherche active de tout financement possible auprès de l'État, de la Région Île-de-France, du Département du Val d'Oise, notamment ;

La reprise des résultats de l'exercice 2024

Le compte financier unique a été arrêté à la date du vote du budget, le budget primitif 2025 est donc présenté avec la reprise des résultats de l'exercice 2025, comme suit :

Affectation des résultats	
Solde d'exécution de clôture à reprendre (D/001 pour 2025) (=J)	-992 077,94 €
Affectation au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé (M)	3 158 716,37 €
Résultat de fonctionnement reporté (R/002 pour 2025) (E - M)	1 928 750,57 €

Le budget primitif 2025

Le budget primitif 2025 est équilibré en dépenses et en recettes, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	40 945 294,55 €	40 945 294,55 €
Investissement	23 319 299,80 €	23 319 299,80 €
Total	64 264 594,35 €	64 264 594,35 €

¹ GVT : Glissement – Vieillesse – Technicité correspond à l'augmentation de la rémunération individuelle d'un fonctionnaire découlant d'un avancement sur sa grille indiciaire (composante « Vieillesse »), d'un changement de grade par le biais d'un concours ou d'une promotion au choix (composante « Technicité »)

I. La section de fonctionnement

A. Présentation générale

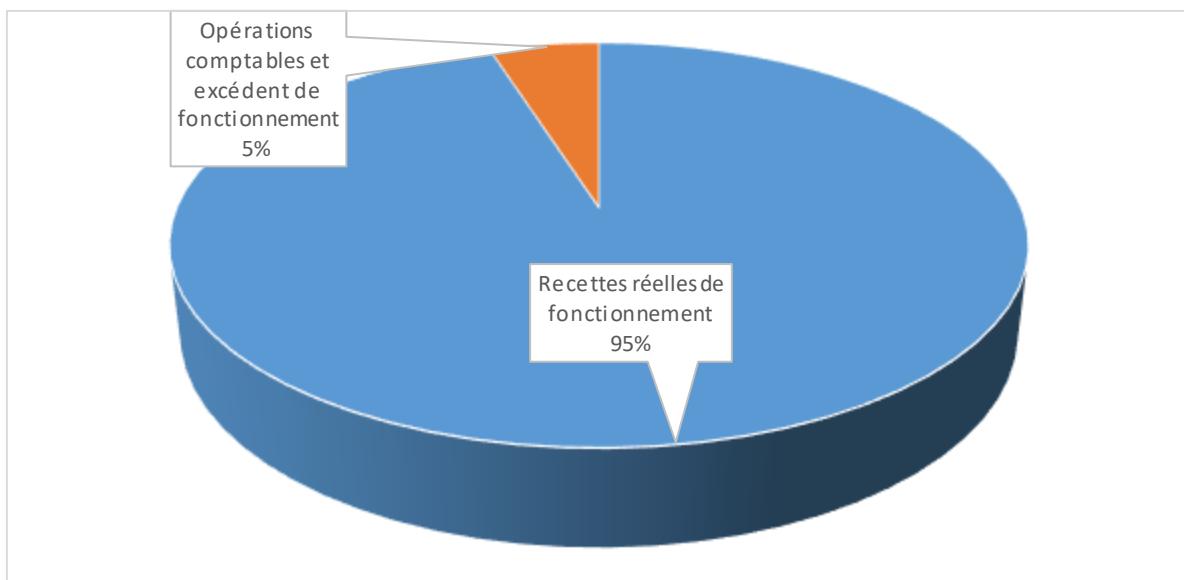
Dépenses de fonctionnement					
Chapitre	Libellé	BP 2024	BP 2025	Diff. en valeur	Diff en %
011	Charges à caractère général	7 029 660,00 €	8 129 725,00 €	1 100 065,00 €	15,65%
012	Charges de personnel et frais assimilés	23 242 155,00 €	24 076 885,00 €	834 730,00 €	3,59%
014	Atténuation de produits (reversement de produits de fiscalité)	902 400,00 €	902 400,00 €	0,00 €	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	2 992 065,00 €	2 946 820,00 €	-45 245,00 €	-1,51%
Total des dépenses de gestion courante		34 166 280,00 €	36 055 830,00 €	1 889 550,00 €	5,53%
66	Charges financières	570 725,00 €	676 015,00 €	105 290,00 €	18,45%
67	Charges exceptionnelles	11 000,00 €	6 000,00 €	-5 000,00 €	-45,45%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		34 748 005,00 €	36 737 845,00 €	1 989 840,00 €	5,73%
023	Virement à la section d'investissement	4 100 418,00 €	2 797 449,55 €	-1 302 968,45 €	-31,78%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 380 350,00 €	1 410 000,00 €	29 650,00 €	2,15%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 480 768,00 €	4 207 449,55 €	-1 273 318,45 €	-23,23%
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		40 228 773,00 €	40 945 294,55 €	716 521,55 €	1,78%

Recettes de fonctionnement					
Chapitre	Libellé	BP 2024	BP 2025	Diff. en valeur	Diff en %
013	Atténuations de charges	206 000,00 €	206 000,00 €	0,00 €	0,00%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 132 330,00 €	2 082 955,00 €	-49 375,00 €	-2,32%
73	Impôts et taxes (reversements État et CAVP)	6 129 795,00 €	6 484 800,00 €	355 005,00 €	5,79%
731	Fiscalité locale	20 745 345,00 €	21 510 700,00 €	765 355,00 €	3,69%
74	Dotations et participations	6 727 530,00 €	7 750 575,00 €	1 023 045,00 €	15,21%
75	Autres produits de gestion courante	760 925,00 €	874 940,00 €	114 015,00 €	14,98%
Total des recettes de gestion courante		36 701 925,00 €	38 909 970,00 €	2 208 045,00 €	6,02%
76	Produits financiers	25,00 €	25,00 €	0,00 €	0,00%
77	Produits exceptionnels	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement		36 716 950,00 €	38 924 995,00 €	2 208 045,00 €	6,01%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	25 776,39 €	91 548,98 €	65 772,59 €	255,17%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		25 776,39 €	91 548,98 €	65 772,59 €	255,17%
R 002 solde d'exécution positif reporté		3 486 046,61 €	1 928 750,57 €	n.s.	n.s.
Total des recettes de fonctionnement cumulées		40 228 773,00 €	40 945 294,55 €	716 521,55 €	1,78%

B. Les recettes de fonctionnement

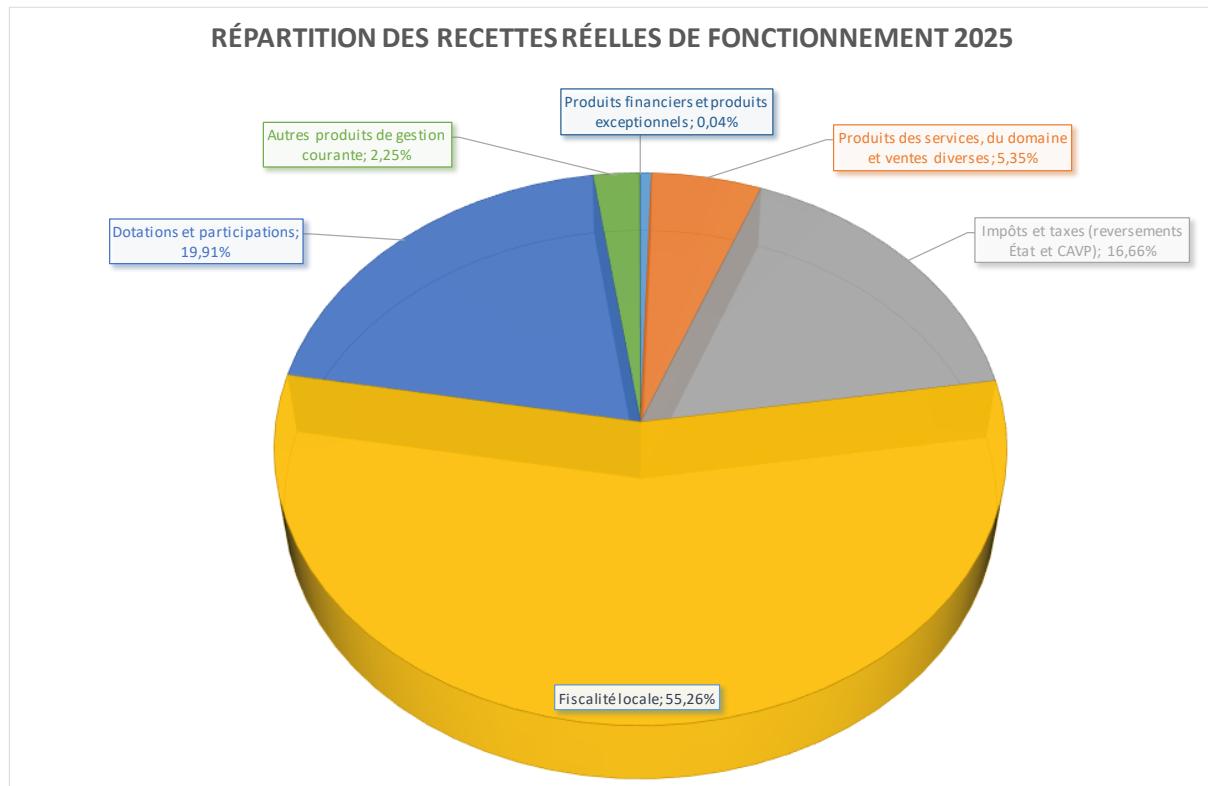
Les recettes de fonctionnement sont constituées par :

- les recettes réelles estimées à 38 924 995 €,
- les opérations comptables et l'excédent de fonctionnement pour 2 020 299,55 €,

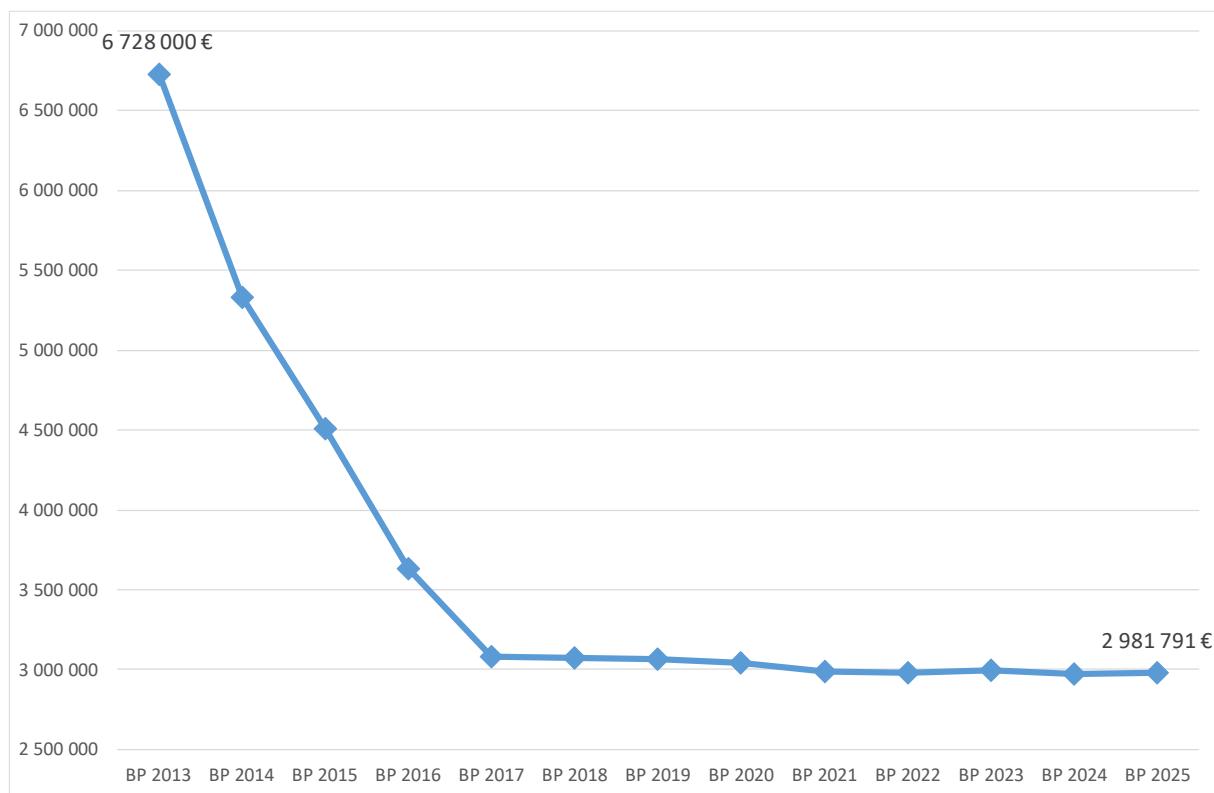


La répartition des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

Chapitre	Libellé	BP 2024	BP 2025	Diff. en valeur	Diff. en %
013	Atténuations de charges	206 000,00 €	206 000,00 €	0,00 €	0,00%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 132 330,00 €	2 082 955,00 €	-49 375,00 €	-2,32%
73	Impôts et taxes (reversements État et CAVP)	6 129 795,00 €	6 484 800,00 €	355 005,00 €	5,79%
731	Fiscalité locale	20 745 345,00 €	21 510 700,00 €	765 355,00 €	3,69%
74	Dotations et participations	6 727 530,00 €	7 750 575,00 €	1 023 045,00 €	15,21%
75	Autres produits de gestion courante	760 925,00 €	874 940,00 €	114 015,00 €	14,98%
76	Produits financiers	25,00 €	25,00 €	0,00 €	0,00%
77	Produits exceptionnels	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement		36 716 950,00 €	38 924 995,00 €	2 208 045,00 €	6,01%



Évolution de la part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement, versée par l'État, entre 2013 et 2024, de budget primitif à budget primitif :

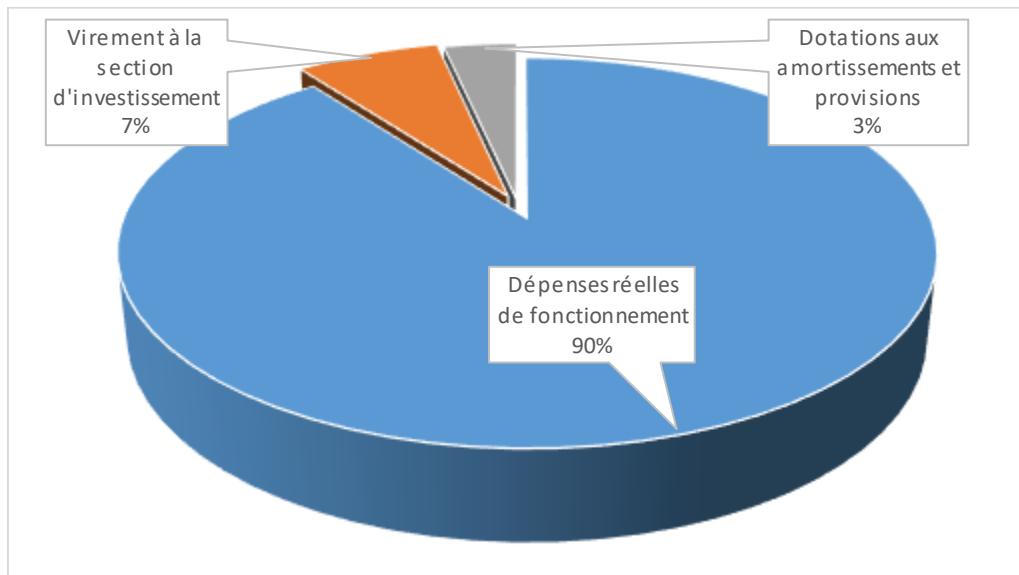


NB : le montant prévu au BP 2025, soit 2 981 791 €, est une estimation ; la notification du montant définitif ne sera adressée à la commune qu'en mars/avril.

C. Les dépenses de fonctionnement

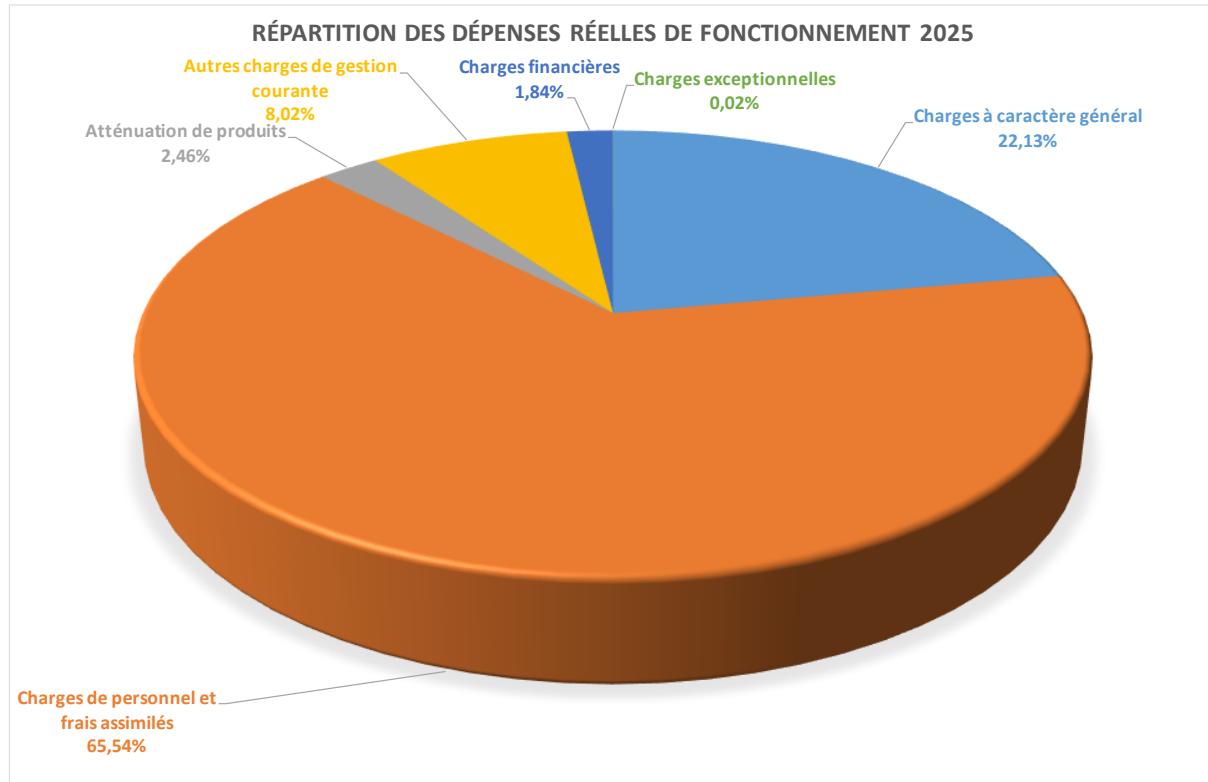
Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- les dépenses réelles estimées à 36 737 845 €,
- et les dépenses d'ordre décomposées comme suit :
 - ✓ le virement à la section d'investissement pour 2 797 499,55 €,
 - ✓ les dotations aux amortissements et provisions évaluées à 1 410 000 €.

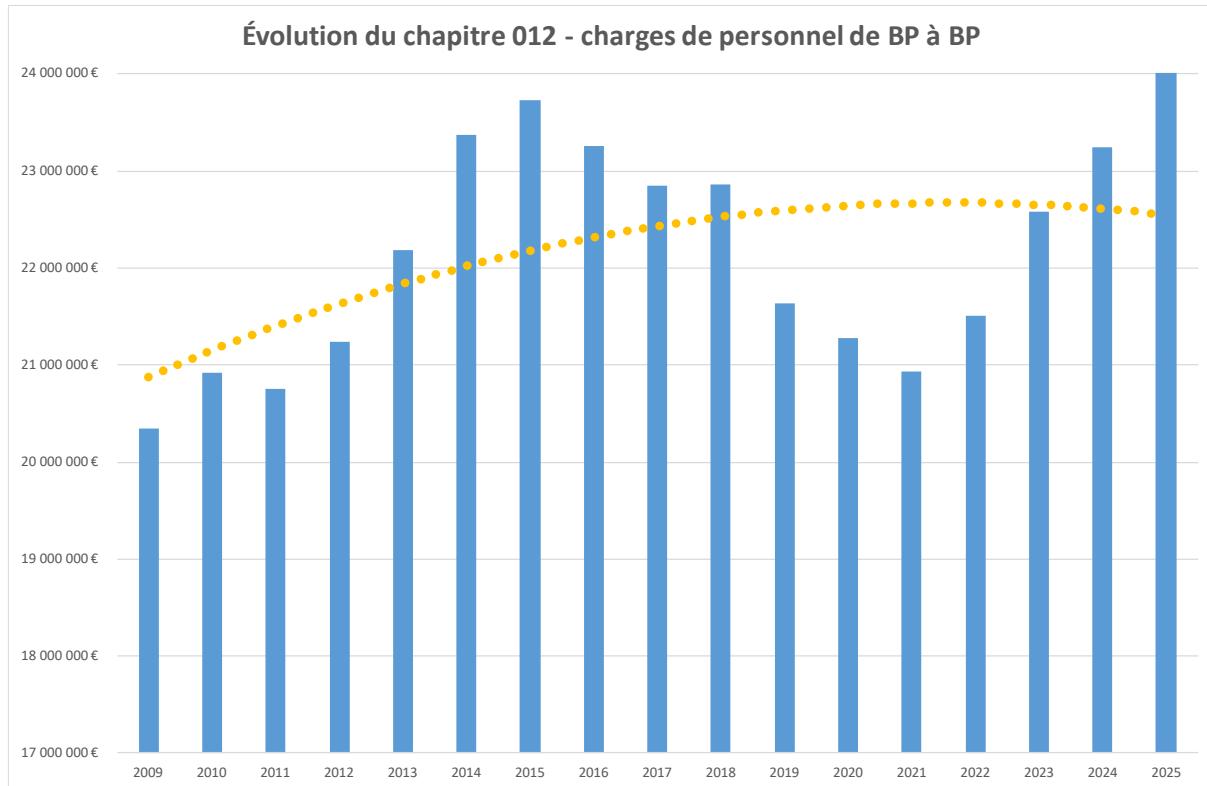


La répartition des dépenses réelles de fonctionnement est la suivante :

Chapitre	Libellé	BP 2024	BP 2025	Diff. en valeur	Diff en %
011	Charges à caractère général	7 029 660,00 €	8 129 725,00 €	1 100 065,00 €	15,65%
012	Charges de personnel et frais assimilés	23 242 155,00 €	24 076 885,00 €	834 730,00 €	3,59%
014	Atténuation de produits	902 400,00 €	902 400,00 €	0,00 €	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	2 992 065,00 €	2 946 820,00 €	-45 245,00 €	-1,51%
66	Charges financières	570 725,00 €	676 015,00 €	105 290,00 €	18,45%
67	Charges exceptionnelles	11 000,00 €	6 000,00 €	-5 000,00 €	-45,45%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		34 748 005,00 €	36 737 845,00 €	1 989 840,00 €	5,73%



Évolution des charges de personnel et frais assimilés :



NB : les points jaunes représentent la courbe de tendance de l'évolution des charges de personnel

II. La section d'investissement

La section d'investissement correspond aux opérations non renouvelables à l'identique chaque année et qui se traduisent par une modification appréciable de la valeur ou de la structure du patrimoine : constructions, acquisitions diverses, travaux, notamment.

A. Présentation générale

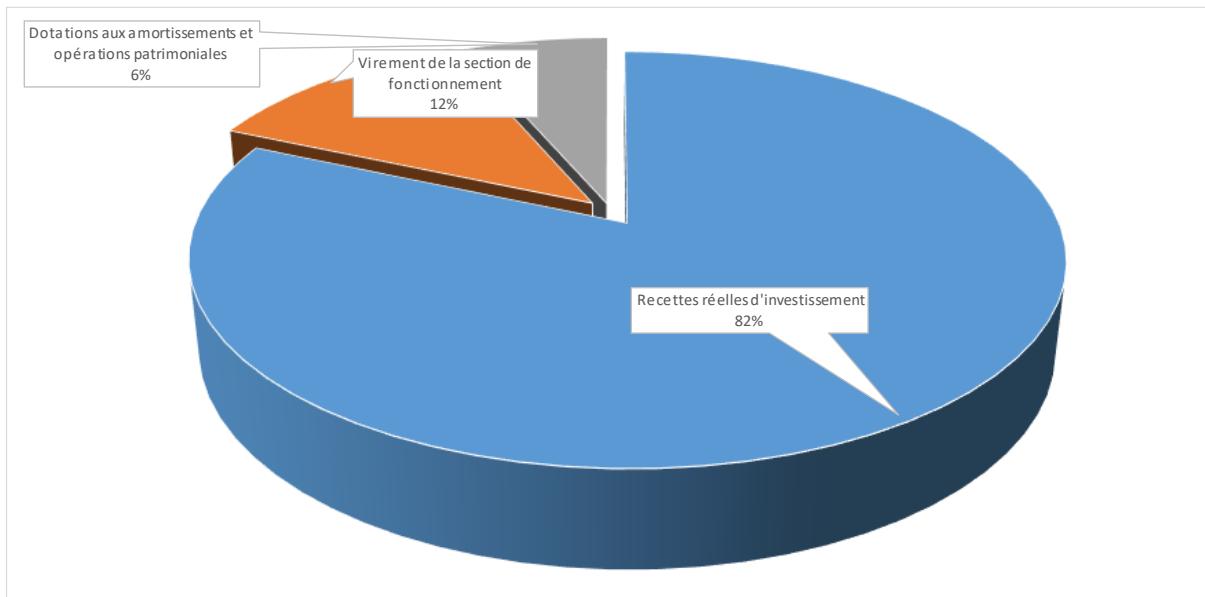
<u>Dépenses d'investissement</u>					
Chapitre	Libellé	BP 2024 (RAR 2023 + PN)	RAR 2024	Propositions nouvelles (PN)	BP 2025 (RAR 2024 + PN)
20	Immobilisations incorporelles	929 458,61 €	230 226,22 €	256 095,00 €	486 321,22 €
204	Subventions d'équipement versées	77 199,80 €	9 449,80 €	86 935,00 €	96 384,80 €
21	Immobilisations corporelles	14 548 580,85 €	2 578 598,98 €	16 746 568,64 €	19 325 167,62 €
23	Immobilisations en cours	25 000,00 €		25 000,00 €	25 000,00 €
Total des dépenses d'équipement		15 580 239,26 €	2 818 275,00 €	17 114 598,64 €	19 932 873,64 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €		0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (rbsmt du capital de la dette)	1 985 295,00 €		2 192 799,24 €	2 192 799,24 €
27	Autres immobilisations financières	10 000,00 €		10 000,00 €	10 000,00 €
Total des dépenses financières		1 995 295,00 €	0,00 €	2 202 799,24 €	2 202 799,24 €
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		17 575 534,26 €	2 818 275,00 €	19 317 397,88 €	22 135 672,88 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 776,39 €		91 548,98 €	91 548,98 €
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €		100 000,00 €	100 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		125 776,39 €	0,00 €	191 548,98 €	191 548,98 €
D 001 Solde d'exécution négatif reporté		2 293 242,52 €			992 077,94 €
Total des dépenses d'investissement cumulées		19 994 553,17 €	2 818 275,00 €	19 508 946,86 €	23 319 299,80 €
<u>Recettes d'investissement</u>					
Chapitre	Libellé	BP 2024 (RAR 2023 + PN)	RAR 2024	Propositions nouvelles (PN)	BP 2025 (RAR 2024 + PN)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 416 209,37 €	648 236,57 €	2 128 444,80 €	2 776 681,37 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 400 000,00 €	3 400,00 €	8 922 765,51 €	8 926 165,51 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'équipement		9 816 209,37 €	651 636,57 €	11 051 210,31 €	11 702 846,88 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	740 000,00 €		817 255,00 €	817 255,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 506 596,44 €		3 158 716,37 €	3 158 716,37 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	11 169,36 €		10 000,00 €	10 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €			0,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	339 810,00 €		3 323 032,00 €	3 323 032,00 €
Total des recettes financières		4 597 575,80 €	0,00 €	7 309 003,37 €	7 309 003,37 €
45x2	Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		14 413 785,17 €	651 636,57 €	18 360 213,68 €	19 011 850,25 €
021	Virement de la section de fonctionnement	4 100 418,00 €		2 797 449,55 €	2 797 449,55 €
040	Dotations aux amortissements	1 380 350,00 €		1 410 000,00 €	1 410 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €		100 000,00 €	100 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 580 768,00 €	0,00 €	4 307 449,55 €	4 307 449,55 €
Total des recettes d'investissement		19 994 553,17 €	651 636,57 €	22 667 663,23 €	23 319 299,80 €
Total des recettes d'investissement cumulées		19 994 553,17 €	651 636,57 €	22 667 663,23 €	23 319 299,80 €

RAR = restes-à-réaliser

B. Les recettes d'investissement

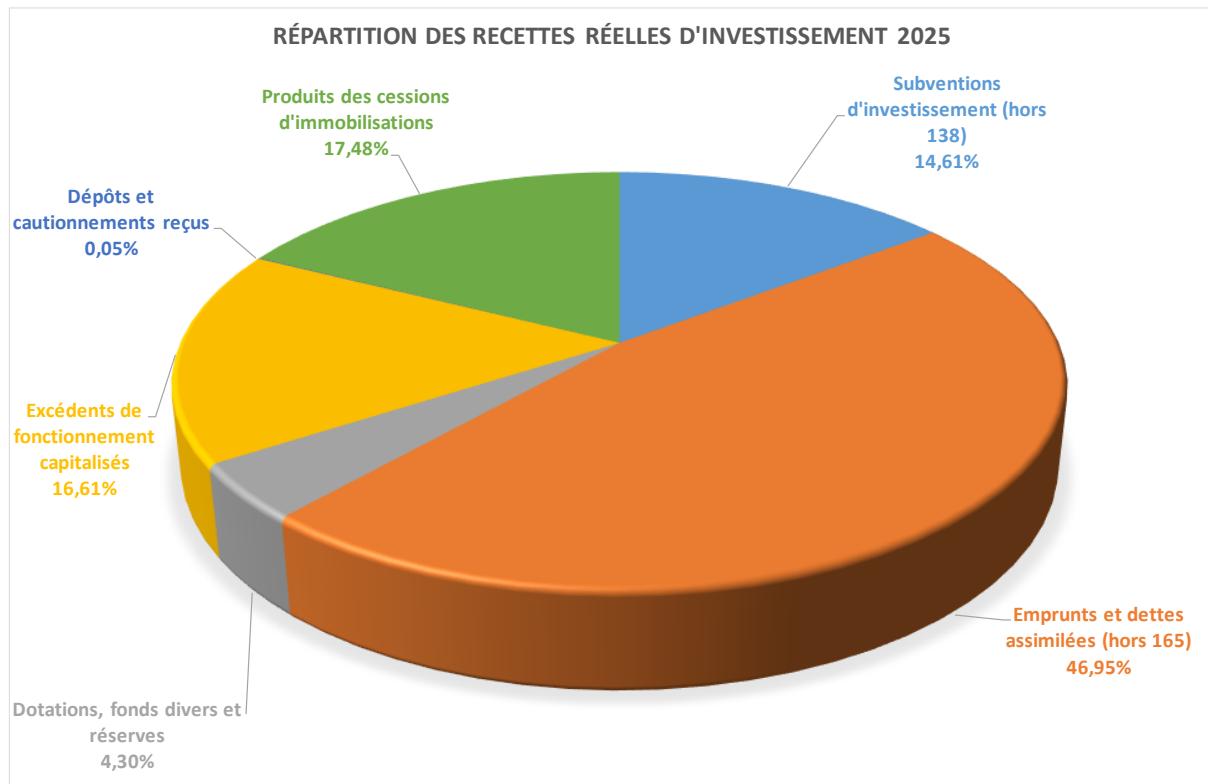
Les recettes d'investissement sont constituées d'opérations réelles et d'opérations d'ordre.

Pour l'exercice 2025, elles sont évaluées respectivement à 19 011 850,25 €, et 4 307 449,55 €, soit une prévision globale de 23 319 299,80 €.



La répartition des recettes réelles d'investissement est la suivante :

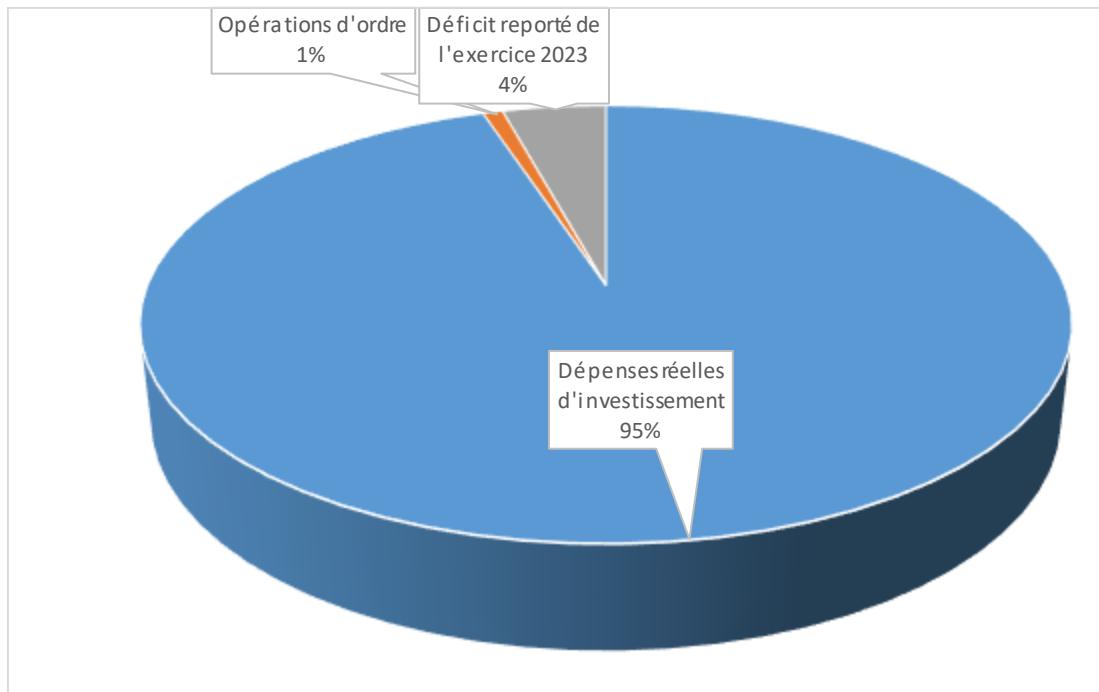
Chapitre	Libellé	BP 2024 (RAR 2023 + PN)	RAR 2024	Propositions nouvelles (PN)	BP 2025 (RAR 2024 + PN)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 416 209,37 €	648 236,57 €	2 128 444,80 €	2 776 681,37 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 400 000,00 €	3 400,00 €	8 922 765,51 €	8 926 165,51 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	740 000,00 €		817 255,00 €	817 255,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 506 596,44 €		3 158 716,37 €	3 158 716,37 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	11 169,36 €		10 000,00 €	10 000,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	339 810,00 €		3 323 032,00 €	3 323 032,00 €
45x2	Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		14 413 785,17 €	651 636,57 €	18 360 213,68 €	19 011 850,25 €



C. Les dépenses d'investissement

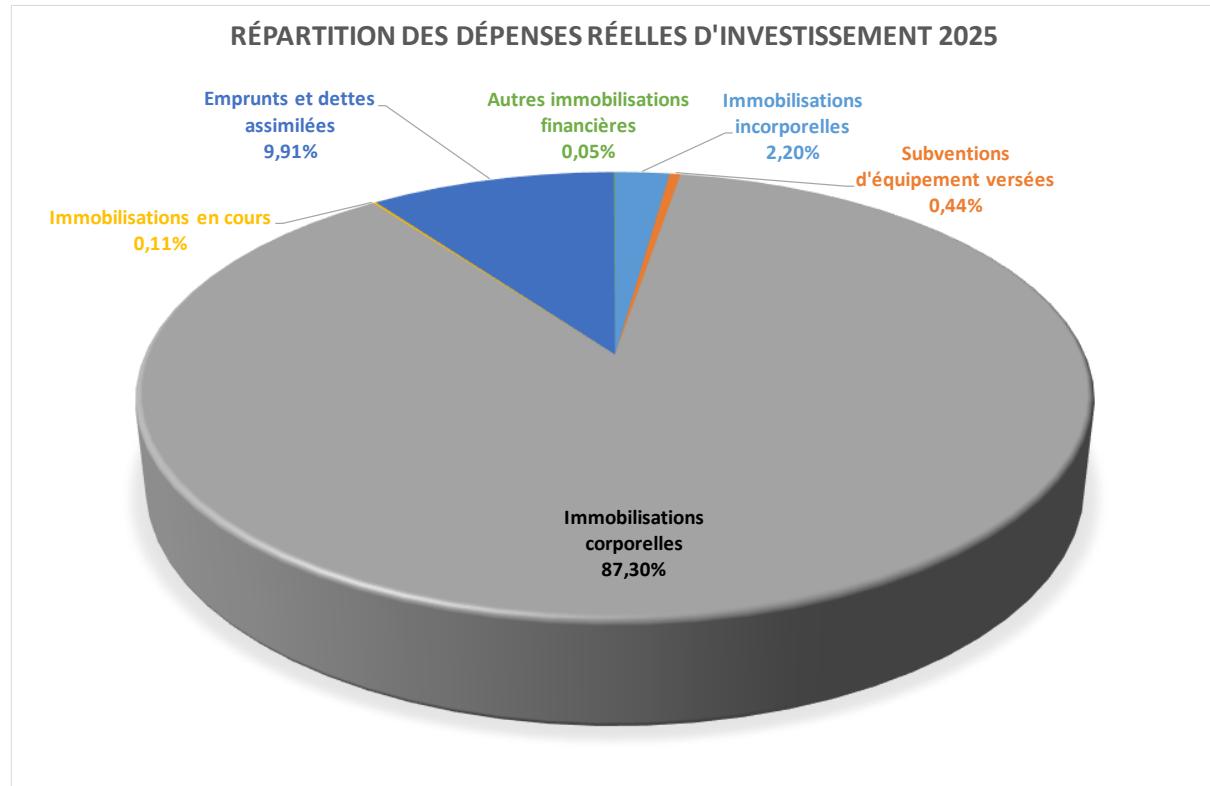
Les dépenses d'investissement sont constituées par :

- les opérations réelles pour un montant estimé à 22 135 672,88 €,
- les opérations patrimoniales (dépenses d'ordre) pour 191 548,98 €
- et le déficit du résultat reporté de l'exercice 2023 d'un montant de 992 077,94 €.



Pour 2025, la prévision des dépenses réelles d'investissement comprend les restes-à-réaliser de l'exercice 2024 pour un montant de 2 818 275,00 € et les propositions nouvelles 2025 pour un montant de 19 317 397,88 €, soit un total de 22 135 672,88 €.

Chapitre	Libellé	BP 2024 (RAR 2023 + PN)	RAR 2024	Propositions nouvelles (PN)	BP 2025 (RAR 2024 + PN)
20	Immobilisations incorporelles	929 458,61 €	230 226,22 €	256 095,00 €	486 321,22 €
204	Subventions d'équipement versées	77 199,80 €	9 449,80 €	86 935,00 €	96 384,80 €
21	Immobilisations corporelles	14 548 580,85 €	2 578 598,98 €	16 746 568,64 €	19 325 167,62 €
23	Immobilisations en cours	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 985 295,00 €	0,00 €	2 192 799,24 €	2 192 799,24 €
27	Autres immobilisations financières	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		17 575 534,26 €	2 818 275,00 €	19 317 397,88 €	22 135 672,88 €



D. Détail des opérations d'équipement

Les opérations d'équipement individualisées sont ainsi détaillées :

Opérations comptables			Inscriptions budgétaires					
N°	Intitulé		Dépenses			Recettes		
			RAR 2024	PN 2025	BP 2025	RAR 2024	PN 2025	BP 2025
1013	AP/CP Requalification du complexe sportif Jean-Bouin		6 000 000,00 €	6 000 000,00 €		833 659,90 €	833 659,90 €	
1017	Plan local de redynamisation	16 482,54 €		16 482,54 €			0,00 €	
1020	Aménagement de la plaine des Écouardes	18 000,00 €		18 000,00 €			0,00 €	
1023	Restructuration du stade Jean-Claude-Le-Coadic	25 184,73 €	280 000,00 €	305 184,73 €			0,00 €	
1901	Aires de jeux		150 000,00 €	150 000,00 €			0,00 €	
1902	Conformités et travaux	22 231,30 €	45 000,00 €	67 231,30 €			0,00 €	
1903	AP/CP 20-01 Travaux dans les écoles	898 021,16 €	898 021,16 €		242 503,96 €	242 503,96 €		
1905	Signalisation de voirie	41 618,27 €		41 618,27 €			0,00 €	
1906	PAVE - plan d'accessibilité	7 055,47 €	50 000,00 €	57 055,47 €			0,00 €	
1907	Travaux divers de voirie	303 107,64 €	400 000,00 €	703 107,64 €			0,00 €	
1908	AP/CP 20-03 Vialisation de la piscine intercommunale	134 088,97 €	134 088,97 €		100 792,13 €	100 792,13 €		
1912	Verdun / La Plaine	26 820,00 €		26 820,00 €			0,00 €	
2002	AP/CP 20-05 Voirie Quartier des Barbus		18 171,56 €	18 171,56 €	75 000,00 €	75 000,00 €		
2004	Création d'îlots de fraîcheur	45 025,93 €		45 025,93 €			0,00 €	
2101	Travaux d'agenda d'accessibilité programmée AD/AP		38 000,00 €	38 000,00 €			0,00 €	
2201	AP/CP 22-01 Déploiement de la vidéoprotection	81 935,00 €	81 935,00 €				0,00 €	
2202	AP/CP 22-02 Pratique ludosportive urbaine	74 434,31 €	74 434,31 €		36 987,50 €	36 987,50 €		
2401	AP/CP 24-01 Voirie chemin des Hires		300 000,00 €	300 000,00 €			0,00 €	
2402	AP/CP 24-02 Voie douce Le-Coadic	591 344,64 €	591 344,64 €		114 906,25 €	114 906,25 €		
2403	AP/CP 24-03 Chapelles Rohan-Chabot et Ecce-Homo		245 000,00 €	245 000,00 €			0,00 €	
2404	AP/CP 24-04 Réaménagement du parc de Pontalís		822 565,00 €	822 565,00 €			0,00 €	
2501	AP/CP 25-01 Rénovation énergétique des bâtiments		331 808,00 €	331 808,00 €			0,00 €	
2502	AP/CP 25-02 Aménagement d'une coulée verte		150 000,00 €	150 000,00 €			0,00 €	
2503	AP/CP 25-03 Création d'un îlot de fraîcheur à l'école élémentaire Pagnol		250 000,00 €	250 000,00 €			0,00 €	
2504	AP/CP 25-04 Aménagement paysagers		161 600,00 €	161 600,00 €			0,00 €	
2505	AP/CP 25-05 Voirie quartier Sainte-Honorine		400 000,00 €	400 000,00 €			0,00 €	
2506	Aménagement d'un espace jeunesse		375 000,00 €	375 000,00 €			0,00 €	
2507	Aménagement paysagers des entrées de ville		70 000,00 €	70 000,00 €			0,00 €	
2508	Plantations paysagères		100 000,00 €	100 000,00 €			0,00 €	
2509	Voirie projet centre médical Mermoz		250 000,00 €	250 000,00 €			0,00 €	
2510	Passages piétons éclairés		40 000,00 €	40 000,00 €			0,00 €	
TOTAUX			505 525,88 €	12 256 968,64 €	12 762 494,52 €	0,00 €	1 403 849,74 €	1 403 849,74 €

RAR = restes-à-réaliser

PN = propositions nouvelles

BP = budget primitif (RAR + PN)

E. Les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)

N°AP	Libellé	N° Opé	Montant AP	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
AP20-01	Travaux dans les écoles	1903 (s/o)	5 242 110,00 €	635 011,63 €	818 511,50 €	629 671,40 €	706 124,17 €	656 321,24 €	898 021,16 €	898 448,90 €
AP20-03	Vialisation CAOI*	1908	715 285,00 €	13 149,96 €	317 047,00 €	41 965,71 €	13 947,73 €	195 085,63 €	134 088,97 €	
AP20-05	Voirie Quartier Barbus	2002	679 397,92 €			0,00 €	329 046,77 €	332 179,59 €	18 171,56 €	
AP22-01	Déploiement vidéosurveillance	2201	123 000,00 €			0,00 €	0,00 €	5 626,97 €	81 935,00 €	35 438,03 €
AP22-02	Pratique ludo-sportive urbaine	2202	258 000,00 €			100 667,99 €	72 268,92 €	10 628,78 €	74 434,31 €	
AP22-03	Requalification complexe sportif Jean-Bouin	1013 (s/o)	10 618 050,00 €			9 496,80 €	332 961,32 €	806 955,33 €	6 000 000,00 €	3 468 636,55 €
AP24-01	Voirie Chemin des Hires	2401	450 000,00 €					0,00 €	300 000,00 €	150 000,00 €
AP24-02	Voie douce Le-Coadic	2402	600 000,00 €					8 655,36 €	591 344,64 €	
AP24-03	Chapelles Rohan-Chabot et Ecce-Homo	2403	947 000,00 €					0,00 €	245 000,00 €	702 000,00 €
AP24-04	Réaménagement du parc de Pontalís	2404	900 000,00 €					4 398,00 €	822 565,00 €	73 037,00 €
AP25-02	Aménagement d'une coulée verte	2502	350 000,00 €						150 000,00 €	200 000,00 €
AP25-03	Création îlot de fraîcheur école élémentaire Pagnol	2503	350 000,00 €						250 000,00 €	100 000,00 €
AP25-04	Aménagements paysagers	2504	202 000,00 €						161 600,00 €	40 400,00 €
AP25-05	Voirie quartier Sainte-Honorine	2505	700 000,00 €						400 000,00 €	300 000,00 €

2 044 412,79 €

N°AP	Libellé	N° Opé	Montant AP	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP 2030	CP 2031	CP 2032
AP25-01	Rénovation énergétique des bâtiments	2501	6 925 144,00 €	331 808,00 €	1 664 544,00 €	684 600,00 €	684 600,00 €	607 728,00 €	1 000 800,00 €	1 070 264,00 €	880 800,00 €

*CAOI : Centre Aquatique Olympique Intercommunal

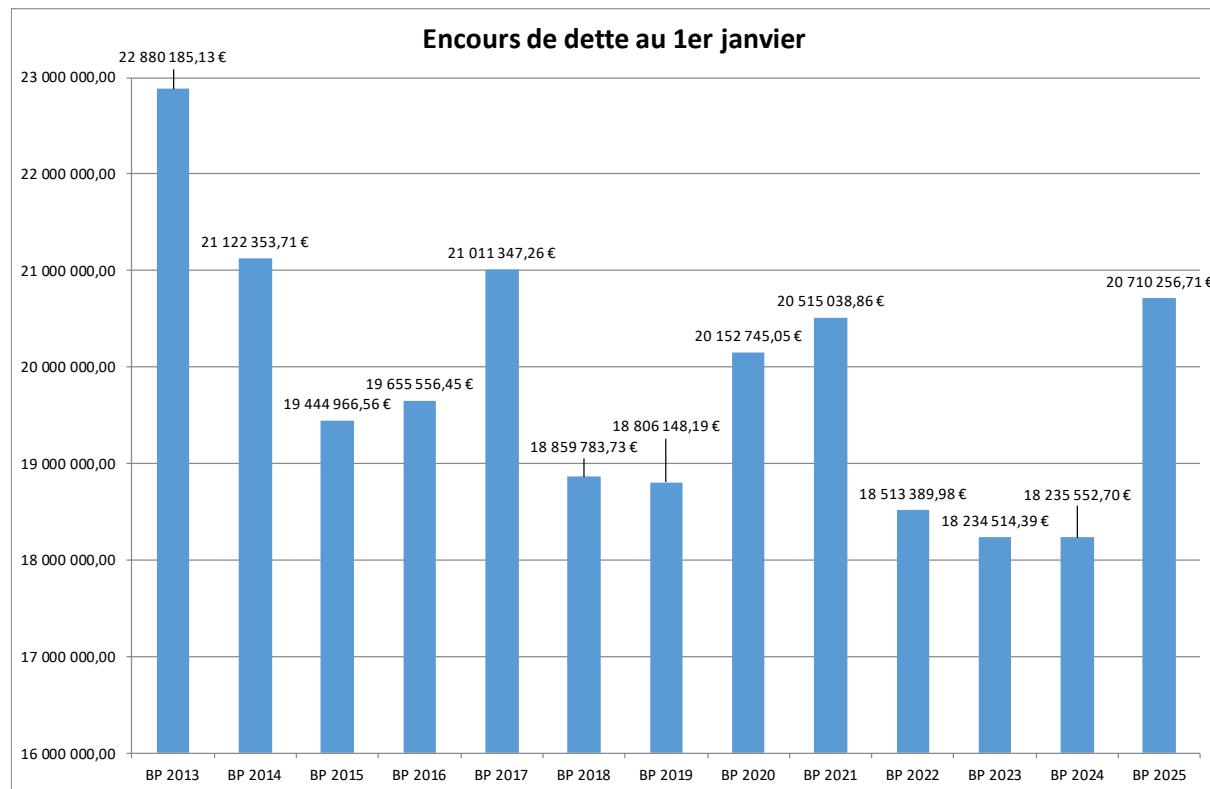
F. Les principales nouvelles dépenses d'investissement pour 2025

- ⇒ les travaux de reconstruction du gymnase Jean-Bouin (AP/CP, CP 2025 = 6 000 000 €) ;
- ⇒ la poursuite des travaux dans les écoles (AP/CP, CP 2025 = 898 021,16 €) ;
- ⇒ la création d'un îlot de fraîcheur dans la cour de l'école élémentaire Marcel-Pagnol (AP/CP, CP 2025 = 250 000 €) ;
- ⇒ la création d'une voie douce le long du stade Jean-Pierre-Le-Coadic (AP/CP, CP 2025 = 591 344,64 €) ;
- ⇒ l'aménagement d'une coulée verte entre la place de Vaucelle et la rue Gabriel Péri (AP/CP, CP 2025 = 150 000 €) ;
- ⇒ la réfection de la voirie du chemin des Hires (AP/CP, CP 2025 = 300 000 €) ;
- ⇒ le réaménagement du parc de Pontalis (AP/CP, CP 2025 = 822 565 €) ;
- ⇒ les aménagements de la voirie du quartier Sainte-Honorine (AP/CP, CP 2025 = 400 000 €) ;
- ⇒ la rénovation énergétique du patrimoine bâti communal (AP/CP, CP 2025 = 331 808 €) ;
- ⇒ la réfection du sol sportif de la salle de tennis de table (100 000 €)
- ⇒ de nombreux aménagements de voirie (1 335 088,97 €) ;
- ⇒ des aménagements paysagers (488 510 €) ;
- ⇒ l'aménagement des étals du marché de la halle place Charles de Gaulle (280 000 €) ;
- ⇒ la rénovation des chapelles Rohan-Chabot et Ecce-Homo (AP/CP, CP 2025 = 245 000 €) ;
- ⇒ le remplacement de la chaudière de la salle des fêtes, installation d'aérothermes (235 000 €) ;
- ⇒ la création d'un espace jeunesse (350 000 €) ;
- ⇒ la poursuite d'aménagement/réaménagement de jeux dans les écoles et parcs publics (150 000 €)

- ⇒ la mise d'un jeux pour enfants au sein du parc Pierre-Salvi (400 000 €) ;
- ⇒ l'acquisition d'un car de transport (scolaire / périscolaire) (490 000 €) ;
- ⇒ la rénovation de l'éclairage du stade Le-Coadic (280 000 €) ;
- ⇒ la poursuite des aménagements relatifs à la pratique ludo-sportive urbaine (AP/CP, CP 2025 = 74 434,31 €) ;
- ⇒ la poursuite des travaux découlant de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) (38 000 €) ;
- ⇒ le renouvellement et l'amélioration des équipements informatiques des services communaux (258 095 €) ;
- ⇒ l'acquisition de véhicules « propres » (250 000 €).

III. Informations relatives à la dette

Historique de l'encours de dette



Éléments de la dette pour 2025

L'encours de dette, au 1^{er} janvier 2025, est composé de 22 emprunts.

Encours et annuité	BP 2024	BP 2025	Variation
Encours de dette au 1 ^{er} janvier	18 235 552,70 €	20 710 256,71 €	2 474 704,01 €
Annuités d'emprunts	2 305 073,88 €	2 504 715,42 €	199 641,54 €
<i>dont remboursement en capital</i>	1 815 295,99 €	1 998 921,95 €	183 625,96 €
<i>dont remboursement des intérêts</i>	489 777,89 €	505 793,47 €	16 015,58 €

Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition
Taux fixe	14 193 811,47 €	68,54%
Taux variable	6 516 445,24 €	31,46%
Ensemble des risques	20 710 256,71 €	100,00%

Dette par prêteur

Prêteur	CRD*	% du CRD
AGENCE FRANCE LOCALE	4 290 000,00 €	20,71%
ARKEA	1 720 500,00 €	8,31%
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	16 958,52 €	0,08%
CAISSE D'ÉPARGNE	7 208 411,87 €	34,81%
CRÉDIT AGRICOLE	1 975 694,24 €	9,54%
SFIL CAFFIL	3 195 945,24 €	15,43%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	2 302 746,84 €	11,12%
Ensemble des prêteurs	20 710 256,71 €	100,00%

CRD = Capital Restant Dû